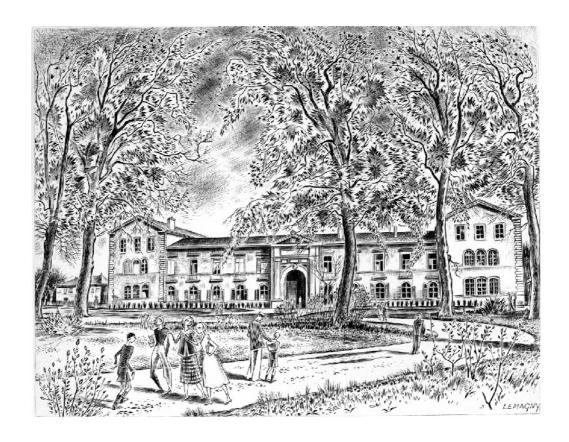
ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES



BULLETIN d'OCTOBRE 2011

LYCEE-COLLEGE RAYMOND-POINCARE Bar-le-Duc

Octobre 2011



Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc

Président	Paul-Eric Morillot	
Vice-Présidente	Marie-Paule Mangin-Marchetti	
Secrétaire	Hughes Jacquin	
Trésorier	Jean-Luc Vanola	
	Jacques Auboin	
	Jeannette Bollaert-Brichard	
	Eric Dautriat	
Membres	Francis Lorein	
	Jacques Moris	
	Jean-Marie Schissler	
	Michel Varin	
Siège social :	Lycée Raymond-Poincaré 1, place Paul-Lemagny 55012 BAR LE DUC CEDEX	

Ci-dessous liens vers l'association et vers notre page sur le site du Lycée http://www.poincare55.ac-nancy-metz.fr/pr_index.php?lien=anciens

Table des matières, voir p.

Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc Fondée le 7 mars 1869

o <u>BUT PRINCIPAL</u>

- Maintenir et consolider les liens amicaux formés au cours de la vie au Lycée.
- Récompenser et valoriser les plus volontaires sur le plan scolaire, relationnel et humain.
- Aider, sur le plan de l'encouragement, à la recherche d'une orientation, voire d'un emploi.
- Garder la mémoire du Lycée (publications, archives à classer et à protéger de l'oubli ou de la disparition)



CONTACTS

Paul-Eric MORILLOT, <u>eric.morillot@free.fr</u>

Jean-Luc VANOLA, professeur au Lycée Raymond-Poincaré

jean-luc.vanola@ac-nancy-metz.fr

Jeanne BOLLAERT-BRICHARD: 03 29 45 31 65 Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI: 03 29 45 24 53

mariepaulmangin@orange.fr

ACTIONS RECENTES

Renaissance du « Prix du Lycée »

Créé en 1869, en sommeil depuis une trentaine d'années, il vise à récompenser, chaque année, un ou deux élèves méritants, à la fois sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan humain.

En juin 2011, ce sont 2 élèves qui ont été honorés par l'Association pour leur excellence, leur persévérance et leurs qualités relationnelles.

Félicitations à Charline LOUVET, TSTG1 & Elodie PRINTZ, TS1

Prix du Lycée 2011

PROJETS

- Présentation à une classe de terminale de professionnels capables de communiquer leur enthousiasme et leur esprit d'innovation
- Création d'un site internet, associé à celui du Lycée

Le mot du Président Paul-Eric Morillot

Chers amis,

Voici votre bulletin de rentrée 2011. Il annonce notre AG le samedi 08 octobre et il vous relate celle de l'an dernier. Un certain nombre de projets ont été menés à bien.

• Le Prix du Lycée, dont chacun apprécie la valeur symbolique. Il atteint sa 7^{ème} année. Cécile Petijean, conseiller principal d'éducation, nous a, comme l'an dernier, secondés avec conviction. Le prix a récompensé deux élèves très méritantes.

Charline LOUVET, TSTG1 [en avant sur photo] Elodie PRINTZ, TS1 [en arrière]

La cérémonie s'est déroulée en présence de monsieur Yannick Charron, proviseur, de madame Cécile Petitjean, CPE, des parents émus, et de quelques membres de l'Association. L'Est Républicain a honoré cet événement de sa présence le 11 juillet.

Deux profils très opposés sur le plan du parcours. Mais un point commun : la qualité, à la fois sur le plan scolaire et sur le plan relationnel. Notre choix a d'ailleurs été confirmé par l'obtention d'une mention « très bien » pour chacune d'elles au baccalauréat.



Les conférences sur les métiers : Jacques Moris continue son œuvre en faveur des élèves. Je ne saurais assez le remercier pour cette dynamique qu'il impulsée en dépit de l'extrême complexité de sa mise en œuvre. Il s'agit d'un tournant important de notre rôle. Nos collégiens ont participé à trois conférences. Trois thèmes ont été abordés : « Les métiers de santé et du bien-être » autour de Francis Lorcin, médecin ; les « Services en efficacité énergétique et environnementale » avec deux représentants de la Société COFELY du Groupe GDF-SUEZ ; les métiers liés à la criminologie et à la police scientifique autour d'experts. Nous avons le soutien de Yannick Charron, proviseur. Florence Mourlon, proviseur-adjoint, accompagne pas à pas cette organisation ; elle nous apporte sans compter à la fois le support matériel, mais, surtout, sa confiance et sa foi dans la validité de l'opération.

L'Association des Anciens poursuit sa route. Je remercie tout le Bureau pour son travail et sa conviction. Marie-Paule Mangin y contribue en entretenant des liens suivis avec le Lycée. C'est grâce à ce travail d'organisation que nous nous retrouverons le samedi 08 octobre 2011 de manière amicale et conviviale. Merci pareillement au trésorier, Jean-Luc Vanola, qui tient à jour le fichier et les rentrées d'argent : il s'agit d'un travail très contraignant. Jean-Luc vient de rédiger pour vous un article, fruit de sa recherche sur les professeurs au Lycée de 1857 à 1945. Un grand merci aussi à Jacques Auboin qui accompagne avec vigilance, depuis le début, le Prix du Lycée rénové.

Ces propos optimistes ne sauraient masquer notre talon d'Achille. La moyenne d'âge élevée nous condamne à très brève échéance. Financièrement d'abord. Nos frais sont fixes, voire croissants. Sur le plan de l'identité ensuite. Les nouvelles générations n'adhèrent pas aux amicales d'anciens, quels que soient leurs efforts et quelles qu'elles soient ; nos démarches vers les plus jeunes n'aboutissent pas non plus : ils se retrouveraient en minorité,

l'écart générationnel se creusant. Notre disparition est donc inéluctable et il ne s'agit plus seulement d'un moment passager.

Un message d'espoir toutefois : l'ouverture. En application de nos statuts, suite à l'AG d'octobre 2010 et suite à la discussion prise lors de la réunion de décembre, le Bureau a décidé d'admettre, en qualité de « membres associés », des personnes non-anciens élèves qui ont soutenu ou qui soutiennent avec ferveur et efficacité les actions de l'Association : c'est précisément le cas de Yvon Fréminet et de Cécile Petitjean, Conseillers Principaux d'Education au Lycée. Leur l'action en faveur du Prix est précieuse. Ils sont par ailleurs très attachés au Lycée. Je le leur ai donc proposé de nous rejoindre. Ils ont répondu avec empressement. Avec leur accord, leur admission a été entérinée lors d'une réunion du Bureau.

Que faire ? A tout le moins renouveler à temps la cotisation, participer à la rédaction du bulletin en apportant témoignages rédigés et photos diverses. La mémoire et l'écriture transcendent les générations et chacun est le bienvenu pour apporter sa pierre.

Je vous convie à reparler de ce dernier point en particulier lors de notre Assemblée Générale. Elle aura lieu le samedi 08 octobre 2011 au Lycée, dans la chapelle de 10h00 à 12h30. Il ne nous est plus possible de nous réunir le dimanche, comme vous le savez. Le repas se déroulera dans un restaurant extérieur [fiche ci-jointe à renvoyer au Trésorier].

Pour toutes ces raisons, votre présence et votre cotisation deviennent vitales, si vous voulez maintenir ce en quoi vous croyez.

J'évoquerai enfin, avec beaucoup d'émotion et de tristesse, la disparition récente de notre ami Jean-Marie Schissler, membre du Bureau, décédé soudainement ; Francis Lorcin a assisté à ses obsèques le 9 avril. Toujours de bon conseil, Jean-Marie était très présent à nos réunions et il a accompagné chacune de nos réunions, en particulier toutes celles qui ont préparé le cent cinquantième anniversaire. Son investissement et sa présence laissent un grand vide et Monique, son épouse, a choisi de nous honorer de sa présence. Nous en sommes très touchés et heureux. Nous consacrons quelques mots à Jean-Marie au cours de ce bulletin.

A bientôt, Le Président

Le Prix du Lycée



Distinction Charline Louvet et Elodie Printz ont reçu le prix de l'association des anciens élèves du lycée

Les lauréates de Poinca

AVANT DE PROFITER de vacances bien méritées, deux jeunes filles du lycée Raymond-Poincaré ont été récompensées par l'associa-tion des Anciens élèves.

Depuis qu'elle a remis au goût du jour en la dépoussiérant la vieille tradition de la remise des prix, cette as-sociation honore chaque année deux élèves de Terminale particulièrement méritants de l'établisse-

« Les critères de sélection du jury tiennent compte bien évidemment des résultats scolaires, mais pas seulement » remarque son pré-sident Paul-Eric Morillot. « Le comportement des élè-

ves vis-à-vis de leurs camarades et de leurs profes-seurs, leur attitude positive, leur engagement dans la vie du lycée ou en société, leur ouverture d'esprit sont autant de paramètres qui déterminent notre choix ».

Celui-ci s'est porté cette année sur Charline Louvet (TSTG) et Elodie Printz (TS) pour leurs brillants résultats et leur civilité exemplai-

A l'unanimité, le jury a relevé que les deux lauréates avaient « un rôle moteur dans leur classe, étaient appréciées, avaient le souci de partage et savaient motiver leur entourage ». Autant de qualités qui leur

ont valu les félicitations du proviseur, Yannick Charron venu assister à la remise des prix, à laquelle assistaient également les parents des deux lauréates, fiers et émus de tant d'honneurs. Leur bac en poche

n'avaient pas trop d'inquié-tude à avoir — chacune va suivre sa voie à la prochaine rentrée. Si Charline reste à « Poinca » pour suivre un BTS en négociation commerciale, Elodie va devoir effectuer ses études de médecine sous d'autres cieux Mais son tempérament devrait lui permettre de s'adapter rapidement à son nouvel environnement.



■ Paul-Eric Morillot a félicité les lauréates.

Deux lauréates cette année. Deux profils qui honorent le Lycée. Deux mentions « très bien » obtenues quelques minutes auparavant et qui confirment la qualité du choix effectué par le jury de l'Association. Charline et Elodie obtiennent le Prix du Lycée (avec, pour chacune, un chèque de 600 €uros et le livre publié par notre Association : Regards autour du Lycée Raymond Poincaré). Comme chaque année L'Est Républicain honore cette remise du prix de sa présence.

C'est Jacques Auboin qui, avec le Président, remet le prix aux lauréats. Chef d'orchestre de l'opération à laquelle il se consacre pleinement, Jacques Auboin participe personnellement à cette récompense par un don substantiel à l'Association. Depuis 7 ans, il porte haut le désir de servir et d'aider les jeunes de talent à réussir.

[cf. article L'Est Républicain, ed. Bar-le-Duc, n°40271 (Lundi 11/07/2011, p.MEU01.]

- Charline Louvet, élève TSTG1, a attiré l'attention du jury pour ses excellents résultats scolaires; elle est notée par ses professeurs comme une élève « sérieuse », « très agréable », « très bon état d'esprit », « excellente attitude », « moteur de la classe », « appliquée et impliquée ». Rappelons qu'elle fut déléguée de classe en seconde et déléguée suppléante en terminale. Charline s'oriente vers un BTS « négociation et relation client ». Elle souhaiterait devenir conseillère en gestion de patrimoine dans le secteur bancaire.
- Elodie Printz, élève de TS1, a spontanément attiré l'attention du jury pour ses excellents résultats scolaires. Ses professeurs voient en elle une élève « sérieuse », « réfléchie », « positive » et « motivée »; elle se passionne pour ce qu'elle fait. Son enthousiasme est communicatif : « très bonne attitude en classe » Elle fut déléguée de classe pendant 3 ans au Collège. Elodie est admise en fac de médecine ; elle souhaite devenir chirurgien.

Pourquoi elles ? Bien entendu, elles sont brillantes. Et, heureusement, le Lycée compte d'autres élèves pareillement inspirées. Nous aurions pu, avec l'ordinateur, calculer les moyennes les plus hautes du Lycée. Mais par rapport à quoi? Selon les sections, les disciplines et leurs coefficients varient. Ceci n'aurait aucun sens.

Nous voulons privilégier des parcours et des sections différentes. C'est en premier l'ouverture d'esprit qui compte, comme elle comptera dans la carrière et la vie par la suite.

Ce qui domine les deux dossiers retenus cette année, c'est précisément le rôle de ces

étudiantes en classe. Dynamiques, elles motivent. Elles sont appréciées et elles savent partager sans écraser les autres.

NB : Il n'y a pas de premier ou de deuxième prix. Chacun est différent. La valeur de chacun est exceptionnelle. Les lauréats sont classés alphabétiquement.

Déjà sept années et 16 brillants lauréat(e)s:

2005	Salem Belkessa Julien Clavé Marc-Adrian Predescu	TES1 TSST4 TES3
2006	<i>Karine Rondeau</i> François Richalet	TS TES
2007	Constance Collin Loïc Richier Vadim Varnerot	TS2 TS2 TS4
2008	Marion Babinet Margaux Laurent	TS1 TSTG3
2009	Anne Arnould Sahra Eberlin	TS3 TL1
2010	Sonia Teixeira-Batista Thomas Raminijaona	TSTG4 TS3
2011	Charline Louvet Elodie Printz	TSTG1 TS1

Lycée Raymond-Poincaré Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 octobre 2010



« Chers amis,

Je suis très heureux de vous trouver tous réunis comme chaque année. Je désirerais remercier, en premier, le Lycée qui nous accueille aujourd'hui.

M. Yannick Charron, proviseur, qui nous accompagne tout au long de nos actions.

Je remercie M. Thierry Barbier, principal-adjoint. Désormais principal du Collège de Revigny, il n'est plus parmi nous, mais ses actions demeurent. Je le remercie pour l'immense soutien qu'il a manifesté en nous aidant à mettre en place nombre de projets et d'actions au cours de l'année à l'intention des élèves. Je suis certain que Mme Pascale Puiseux qui prend sa place comme principal-adjoint, saura le remplacer et je lui souhaite une bonne installation. Je remercie aussi Mme le Proviseur-ajoint, Mme Florence Mourlon qui s'implique et s'applique à nous aider à réussir ces actions.

Mme Villette, intendante, mérite aussi nos remerciements. Ils incluent le personnel du Lycée qui s'est impliqué dans cette réception. Comme l'an dernier, nous sommes reçus ici dans la chapelle rénovée, emblème d'un Lycée qui bouge. Le Lycée nous accueille de façon sympathique avec café et viennoiseries. Nous y sommes très sensibles.

Il me faut aussi remercier très vivement, pour nous faire l'honneur de sa présence, Yvon Fréminet, conseiller principal d'éducation. Nous le saluons pour avoir toujours été très à l'écoute de notre association. Il nous a toujours accompagnés avec loyauté et gentillesse. Désormais en retraite, sa présence parmi nous est un vrai plaisir. C'est Cécile Petitjean, CPE, qui le remplace. Je connais depuis longtemps son professionnalisme. Elle est appréciée de tous. Nous avons été très fiers de travailler ensemble pour dénicher nos deux lauréats Sonia Teixeira-Batista et Thomas Raminijaona.

Je salue bien sûr les deux lauréats du Prix de cette année. Ils ne peuvent être présents car leurs études universitaires les ont éloignés.

Je salue bien vivement tout le bureau de *l'Association* qui a beaucoup donné pour cette journée. En particulier Marie-Paule Mangin, vice-présidente, qui, aidée de Jeanne Bollaert, a œuvré pour l'organisation de la journée. C'est lourd et complexe à mettre en place.

Mais, avant de passer au planning de la journée, j'aimerais excuser les absents qui n'ont pu se déplacer. Nous excusons Hugues Jacquin, notre secrétaire, qui, comme tous les retraités de nos jours, est plus actif que jamais ; il est en Corse et « de tout cœur avec vous les membres actifs de l'Association. » Je porte aussi à votre connaissance quelques mots sympathiques. Ceux de Brissart et de Krouch. Je vous lirai son message in extenso. A la fois pour le contenu et aussi pour remercier cet adhérent qui nous suit de près depuis les Amériques. Enfin de nombreux membres nous ont envoyé des mots ou des mails pour excuser leur absence.

Voici maintenant le Planning de la journée

Assemblée Générale et présentation du chemin parcouru cette année ; Le mot du Proviseur 3 points forts : Présentation et approbation du compte financier Renouvellement du Bureau et approbation Gerbe au Monument aux Morts

Repas à l'Auberge du Val d'Ornain » Il s'agit d'une nouveauté. Mais il faudra s'y accoutumer. Déjeuner sur place devient complexe. Cela fait intervenir de nombreux partenaires : un traiteur, le lycée, les invités. Il faut s'assurer d'une convention entre nous et la région, il faut être assurés. Par ailleurs le samedi n'est pas un jour de classe. Si notre réunion demeure possible, l'ouverture des locaux à d'autres personnes se heurte ainsi à des difficultés multiples. Profitons donc de l'accueil qui nous est offert dans cette belle chapelle et remercions le Proviseur qui manifeste, par sa présence, toute sa sympathie à notre endroit.

Yannick Charron, Proviseur

Promise depuis plusieurs années, la réforme du lycée va entrer en vigueur à la rentrée 2010 en commençant par la rénovation de la classe de seconde, première étape d'un processus qui va s'étendre sur trois ans.

Mieux orienter, mieux accompagner, mieux préparer les élèves, tels sont les leitmotivs de la réforme.

Concrètement, les élèves de seconde bénéficieront dès cette rentrée, en plus d'un tronc commun d'enseignement, de deux enseignements d'exploration, d'un accompagnement personnalisé, d'un tutorat et de stages de remise à niveau pour certains d'entre eux.

Du pain sur la planche donc pour tous les acteurs de l'éducation nationale et plus particulièrement pour ceux de la cité scolaire qui, forte de ses bons résultats aux examens cette année encore, devra, tout en conservant ses performances, fluidifier le parcours des élèves de la seconde à la terminale et mieux les préparer aux poursuites d'étude dans l'enseignement supérieur.

Le parcours de découverte des métiers et des formations constitue l'un des outils que nous pourrons mobiliser efficacement pour atteindre nos objectifs.

Dans ce domaine, nous avons pu compter une fois de plus sur le concours de l'association pour organiser un cycle de conférences fort intéressantes sur les métiers de l'agro-alimentaire et ceux du secteur médical. Certains d'entre vous ont également participé au forum des métiers et des formations au mois de février 2010.

L'association de valorisation et de sauvegarde du patrimoine du lycée (ASVPP) est née, elle a

pris le relais des anciens élèves pour la participation aux journées du patrimoine auxquelles l'établissement ne s'associera désormais qu'une année sur deux afin de préserver la curiosité des visiteurs (cette année sera donc une année blanche).

L'ASVPP a également pris en charge le dossier des anciens instruments de physique qui progresse puisque des devis de restauration de la collection commencent à nous parvenir. Il faut d'ores et déjà penser à trouver les financements qui nous permettront de mener à terme le projet, toutes les idées seront les bienvenues.

Comme vous pouvez le constater, le lycée continue à regarder résolument vers l'avenir sans oublier ses racines et ceux qui ont contribué à forger son histoire.

C'est pour cette raison que votre association doit continuer à exister, à faire des propositions, à agir et à garder en mémoire tout l'intérêt qu'elle représente pour l'établissement.

Brevet des Collèges	Effectifs	Admis	% reçus	% académie
Série collège	113	102	90.27	80.5
Baccalauréat Général	Effectifs	Admis	% reçus	% académie
Terminale L	53	48	90.5	86.7
Terminale ES	60	58	96.7	87.5
Terminale S	111	106	95.5	88.3
Total Baccalauréat Général	224	212	94.6	87.8
Baccalauréat Technologique	•			
Terminale STI	35	26	74.5	78.4
Terminale STG	101	91	90.1	81.7
Total Baccalauréat Technologique	136	117	86.02	80.7
Total général (Baccalauréat)	360	329	91.4	85.2
Brevet Technicien Supérieur				
BTS Informatique de Gestion	30	24	80	
- Option réseaux	15	10		
- Option développeur	15	14		
BTS Négociation et relation client	24	21	87.5	
BTS Systèmes électroniques	10	10	100	
BTS IRIS	15	15	100	

28 élèves ont obtenu la mention 'très bien'

Série S: Burgain Pauline, Djilali Amina, Hecquer Julie, Peudon Charlotte, Larcher Lise, Rocq Pierre-Louis, Boulle Clément, Moutaux Eve, Rames Julie, Denni Martin, Fievet Kevin, Ramilijaona Thomas, Vanhamme Romain, Poncet Norman, Persent Quentin, Gallois Aurélie, Renaud Jacques, Leroux Jeanne.

Série ES: Martin Dylan, Reille Morgan, Dommange Eloïse, Richier Chloé, Tresca Elisabeth.

Série L : Georget Camille, Grosjean Cécile. Série STI : Leroy Vincent, Pertuy Nicolas.

Série STG: Teixera-Battista Sonia.

Suite du compte rendu d'activités

« • Cette année a été ouverte par le Prix du Lycée

Le prix, le 6ème du nom, a récompensé deux élèves méritants. Ce sont de très bons élèves ouverts sur leur environnement et à l'écoute des autres. J'ai nommé : Sonia Teixeira-Batista, élève TSTG4 et Thomas Raminijaona, élève de TS3. Vous en avez eu la photo sur le Bulletin. C'est Jacques Auboin qui en assure le suivi, n'hésitant pas à multiplier les allers-retours depuis Paris. Jean-Luc Vanola et moi-même l'accompagnons.

Ces deux profils honorent le Lycée. Thomas et Sonia ont reçu chacun, un chèque de 600 €uros et le livre publié par l'Association : Regards autour du Lycée Raymond Poincaré.

- Sonia Teixeira-Batista, élève TSTG4, a attiré l'attention du jury pour ses très bons résultats scolaires cette année en TSTG. Ils sont dus à de grandes qualités : persévérance, désir de réussir et, surtout, capacité à s'adapter. Sonia a redoublé la classe de 1 ère en passant de la section S où elle avait des difficultés à la section STG où elle a eu de très bons résultats. Sonia a ainsi su transformer une déception en une reconversion parfaitement réussie. Le Jury a apprécié sa force de caractère. La mention TB au baccalauréat a confirmé la justesse du choix effectué pour cette lauréate de qualité. Son orientation en IUT GEA Gestion des Entreprises et des Administrations (IUT Charlemagne, Nancy II) à la rentrée augure d'un bel avenir pour cette lycéenne souriante et toujours positive. Sportive, elle est l'élément « moteur dans son groupe d'EPS ».
- Thomas Raminijaona, élève de TS3, a spontanément attiré l'attention du jury pour ses exceptionnels résultats scolaires cette année en TS: moyenne générale proche de 18 (20 en maths au 3ème trimestre), reçu 5ème au Concours Général d'histoire en 2009 (honoré par le Rectorat), membre actif du club théâtre et du CVL (Comité de Vie Lycéenne), on retrouve des critères de choix. Mais c'est surtout sa discrétion, son intégration, qui font la différence. Thomas sera l'an prochain en classe préparatoire Louis-le-Grand à Paris. Objectif: Sciences Po Paris.Rappelons que le 07 juillet 2009 la remise du Prix 2009 de *l'Association des Anciens Elèves du Lycée Raymond-Poincaré* a eu lieu en la présence de Yannick Charron, proviseur et d'Yvon Freminet, Conseiller Principal d'Education. Jacques Auboin, Jean-Luc Vanola et moimême étions présents.

Ces deux lauréats sont nos 13^{èmes} et 14^{èmes} lauréats du Prix « rénové ». L'*Association* a fait renaître le Prix centenaire, délaissé pendant plus de trente ans : l'excellence associée à un esprit d'ouverture et des qualités humaines.

Rappelons que l'Association des Anciens Elèves du Collège et du Lycée remonte à 1869, soit 12 ans après les débuts du Lycée. Déclarée d'utilité publique en 1897, elle visait à « maintenir et à consolider les liens de camaraderie. » Outre la convivialité, elle cherchait aussi à « assister d'anciens condisciples tombés dans l'infortune », « patronner, à leur sortie du Lycée, les élèves qui auraient besoin d'un appui » et « établir des prix d'honneur annuels ». Son rôle s'est donc largement orienté autour du service rendu.

• L'Association a commencé à mettre en œuvre l'intervention de personnalités qualifiées auprès des élèves du Collège et du Lycée.

Ce développement de notre Association est largement dû à l'impulsion de Jacques Moris qui coordonne magistralement cet événement pédagogique avec la complicité de Thierry Barbier, principal adjoint. L'opération est complexe à organiser et à synchroniser. Sur

le modèle de la journée destinée à l'orientation, une dynamique a été lancée : grâce à l'organisation mise en œuvre par Jacques Moris, les élèves du collège ont écouté de nouvelles conférences sur les métiers. Vous en avez lu le compte-rendu sur le bulletin, mais cette opération méritait que l'on s'y attardât de nouveau.

- une sur la « filière agro-alimentaire » avant Noël classes de 3 ème
- une autre sur la « filière santé » entre février et Pâques élèves de 3 ème, 2 nde et 1 ère C'est Francis Lorcin qui a mis en œuvre cette conférence.

L'avenir est tracé. Jacques Moris nous a rendu compte d'une nouvelle réunion qu'il a eue avec M. Barbier et Mme Mourlon au sujet du programme de sessions d'information sur les métiers au cours de l'année scolaire 2010-2011 ; un accord a été trouvé.

Il serait bon que la prochaine conférence soit la seconde session consacrée aux métiers de la santé vue à travers ses composantes scientifiques. Donc à notre ami Francis de reprendre du service sans tarder, le 18 novembre, c'est demain.

Il faudra du temps à Jacques Moris pour relancer le groupe Suez et / ou pour contacter d'autres intervenants potentiels sur d'autres métiers : juridiques ou littéraires par exemple.

Ces sessions sur la « santé » (Francis Lorcin) et sur les « métiers scientifiques techniques », couvrent chacune un vaste domaine. Elles sont abordées sur un plan général pour fournir une vue globale des métiers de ces deux filières ; au cours des années suivantes l'on pourrait développer certains métiers spécifiques dans chaque filière.

Ce travail est lourd pour le coordonnateur qui doit trouver la fenêtre idéale qui tienne compte d'une année scolaire courte, interrompue par de nombreux conseils de classe ; ce ne doit être ni trop tôt, ni trop tard, et ne pas alourdir la vie des élèves, ni déstabiliser les emplois du temps. La quadrature du cercle.

• L'Association veille à conserver la mémoire du Lycée. Je pense aux archives, celles de l'Association en particulier.

On sait qu'elles sont étroitement liées avec la vie du Lycée. Elles font revivre le Lycée dans son environnement matériel et humain. Francis Maizières les a classées et mises en ordre, ce qui a nécessité temps et persévérance. Nous les sauverons complètement en les offrant aux *Archives Départementales de la Meuse*, dès leur installation dans leurs nouveaux locaux. Mais, pour amorcer l'action, j'ai déjà déposé tous nos bulletins depuis 1997. C'est un moyen de ne pas les perdre.

Je rappelle ici l'importance du Bulletin. C'est la liaison qui nous unit. On y trouve le Compte-rendu de l'AG, c'est légal. On y trouve le Prix du Lycée. Et quelques articles. J'ai cette année pris beaucoup de plaisir à aller aux archives pour évoquer l'épopée presque courtelinesque du passage devant le Lycée. A l'époque le proviseur cherchait à protéger ses jeunes filles du regard des internes. Il faut savoir que ce bulletin demande de nombreuses heures, voire journées de rédaction. Puis Marie-Paule le dépose chez l'imprimeur. Le temps est serré. Avec Marie-Paule, elles établissent les enveloppes. Nous aimerions que d'autres y participent, en particulier en nous faisant parvenir des articles : ceux-ci permettent de garder la mémoire. Des lieux et des personnes qui y ont œuvré. A vos plumes. Je m'adresse à tous ceux qui voudraient faire quelque chose mais ne savent pas quoi : écrivez, racontez, ne laissez pas disparaître ce que vous savez de la vie du Lycée. Faites la liste de vos professeurs. Envoyez des photos.

Convivialité

Nous proposons toujours, aux anciens qui le souhaiteraient, de recevoir au Lycée les élèves de leur promotion à la date anniversaire de leur baccalauréat de les aider à organiser cette rencontre au Lycée. C'est un moyen de rajeunir l'association et d'en assurer le

renouvellement. L'Association n'est pas élitiste. Elle doit être le reflet des anciens élèves dont les plus jeunes doivent prendre la place. Il nous faut un site, une vitrine. Il nous faut nous appuyer sur les sites de rencontre de type *Trombi*, *Copains d'Avant* ou *FaceBook*. Nous sommes, sinon, en danger de disparition rapide. Nos effectifs s'effilochent de plus en plus rapidement : une cinquantaine de personnes envoient sans faille leur contribution. Jean-Luc Vanola nous alerte : nous ne tenons plus qu'à un fil.

Moment de rappeler à tous le site web bien connu : *Copains d'Avant*. http://copainsdavant.linternaute.com/ Ce site fédère nombre d'anciens élèves, jeunes pour la plupart. Il favorise les retrouvailles. 3682 5055 inscrits au Lycée l'an dernier, 5172 cette année ; 969 1201 au Collège l'an dernier et 1242 cette année. C'est énorme et très révélateur du succès de tels sites. Mais, si l'on songe à tous ceux qui ont traversé le Lycée, même chez les plus jeunes, ce n'est pas gigantesque non plus. Est-ce d'ailleurs le but ? Il faut assurer convivialité et notre désir de servir. Par ailleurs, il faut savoir que la plupart des élèves qui finissent cadres quittent Bar-le-Duc et ne sont pas disponibles sur place.

Je souhaite ici aborder ici un point des plus inquiétants. Les effectifs en baisse de l'Association. Si je veux adopter des propos lénifiants, je dirai qu'il en va de même de toutes les associations quelles qu'elles soient. J'ajouterai que les associations d'élèves ne sont pas attirées par ce type d'engagement. Que les étudiants ont des racines ailleurs qu'au Lycée : l'allongement des études universitaires y est pour quelque chose. Enfin je dirai que Bar-le-Duc ne voit revenir que très peu de cadres. Ce fatalisme est bien fondé sur la réalité.

Mais ce que nous cherchons à garder c'est simplement le moyen de continuer à vivre. A cotiser. A pouvoir continuer à servir la mémoire du Lycée. A éviter la disparition, la dissolution de l'Association.

Des pistes diverses existent. A défaut de nous amener la foule elles permettraient de nous maintenir et de nous rajeunir. Je suis persuadé qu'il faut accueillir d'autres publics. Je pense en particulier aux anciens professeurs. Certains sont attachés et me disent souvent leur désir d'adhérer, pour les mêmes raisons.

Notre ami Krouch nous propose depuis les Amériques quelques suggestions que je laisse à votre appréciation après avoir lu son courrier.

• Convivialité : il est toujours très urgent de développer une vraie vitrine, un site web, de notre Association.

Les habitués des sites de rencontre ont l'habitude, même sans posséder la moindre adresse, d'aller voir sur les sites des Lycées. Il nous faut contacter le chef des travaux et nous appuyer sur les étudiants du BTS informatique à la fois pour leur savoir-faire et pour le gisement potentiel de nouveaux.

• Remerciements

Avant de conclure, j'aimerais remercier tous ceux qui font tourner la boutique tout au long de l'année. Je rappelle que nous sommes très peu nombreux à Bar-le-Duc :

Marie-Paule Mangin qui, secondée par Jeanne Bollaert, passe beaucoup de temps à assurer la liaison avec le Lycée. Marie-Paule veille aussi avec diligence à l'impression du Bulletin dont elle suit pas à pas le devenir.

Notre trésorier, Jean-Luc Vanola, cheville ouvrière de *l'Association*: il reçoit les chèques d'abonnement, tous à la fois ; il établit la liste des adhérents, il fait les comptes sur des formulaires exigeants. Mais, il n'est pas que trésorier. Il participe au suivi local de la vie de l'*Association* de par sa présence au Lycée comme professeur agrégé. Il s'implique dans

l'Association sur le Patrimoine.

Je mentionnerai aussi l'investissement de Jacques Moris qui réussit à organiser des rencontres entre les élèves et des intervenants. La chose paraît simple, vue de loin, mais la réalisation en est complexe. Et celui de Jacques Auboin, qui, bien que résidant à Paris, tout comme Jacques Moris, est présent à quasiment toutes nos réunions dont il nous fait, rapidement et efficacement, le compte-rendu. Jean-Marie Schissler vient de Nancy à nos réunions. Enfin je n'oublierai pas Eric Dautriat qui assiste à nos réunions bien que résidant à Paris. Peu à peu il s'intègre à nos projets.

Rapport financier de l'Association par Jean-Luc Vanola, trésorier Situation financière au 08-10-2010

Au niveau des dépenses : Les principales dépenses sont liées :

• à l'édition du bulletin 2010 (impression de 130 bulletins) les frais d'affranchissement ne me sont pas encore parvenus	335,49 Euros
• au repas de l'AG de 2009	1 254,00 Euros
à la cotisation à la MAIF	127,34 Euros
à la remise du Prix aux deux lauréats	1 200,00 Euros
• à des frais divers (frais d'AG, frais de CCP)	107,76 Euros
Soit un total de dépenses de	3 024,59 Euros

Au niveau des recettes : Elles sont constituées par :

• les régularisations de repas de l'AG 2009 et les cotisations	383,00 Euros
pour l'année 2009 reçues après l'AG	
• les cotisations pour l'année 2010	1 285,00 Euros
• les dons pour le Prix 2010	600,00 Euros
• les inscriptions au repas de l'AG de 2010	1 190,00 Euros
les intérêts 2009 du compte sur livret SNVB	42,76 Euros
Soit un total de recettes de	3 500,76 Euros

Etat des différents comptes de l'Association

CCP	420,92 Euros
Livret Caisse d'Epargne (intérêts 2008 et 2009 à venir)	5 649,82 Euros
Compte sur livret SNVB (intérêts 2009 comptés)	2 435,16 Euros
Compte courant SNVB	3 202,16 Euros
Total	11 708,06 Euros

Bilan par rapport à l'année précédente

Le total des différents comptes de l'Association est de 11 708,06 Euros au 08-10-2010 (il était de 11 231,89 Euros au 07-10-2009).

Analyse de l'évolution de la situation

L'avoir réel de l'Association est en fait de l'ordre de 10 500 Euros (quand on déduit les frais de repas de l'AG 2010). La reprise par l'Association de 600 euros pour le Prix porte nos dépenses annuelles courantes à 1 300 euros environ. Cette somme est couverte par les cotisations pour cette année. Cela a été possible car l'Association n'a effectué aucune dépense à part les dépenses de fonctionnement.

Le nombre de membres demeure un facteur de préoccupation pour la pérennité de l'Association.

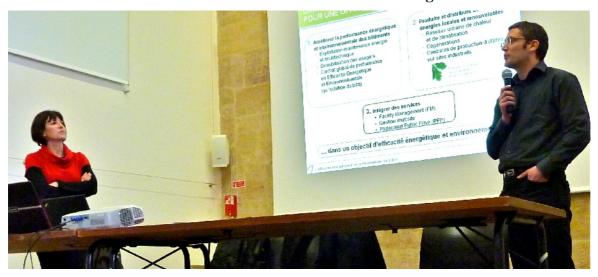
Campagne d'information sur les métiers Secteurs de la santé / 10 décembre 2010 de l'énergie 25 février 2011 / de la justice 25 avril 2011



3 sessions organisées par Jacques Moris ont été tenues depuis la rentrée scolaire 2010-2011 : le 10 décembre sur « Les métiers de santé et du bien-être » autour du docteur Francis Lorcin ; le 25 février sur les « Services en efficacité énergétique et environnementale » par deux représentants Martine Bigeard, DRH, et Philippe Isler, ingénieur d'études de la Société COFELY du Groupe GDF-SUEZ ; en mai sur les métiers liés à la criminologie et à la police scientifique avec le Lieutenant-Colonel Tissier et Bernard Kasjan.

Lors de la dernière conférence, M. Yannick Charron a souligné le dynamisme de cette entreprise qui offre désormais trois conférences annuelles. Mme Florence Mourlon, proviseur adjoint, s'est également félicitée de ce succès et elle souhaite vivement que cette ouverture se prolonge, ce dont nous sommes convaincus.

• La conférence sur les métiers de l'énergie





Cette année, c'est la société Cofely qui nous a honorés de sa présence. Membre de GDF Suez, cette société de service en efficacité énergétique et environnementale ne s'adresse pas aux particuliers mais à des clients importants, essentiellement des entreprises; elle cible les collectivités, industries, entreprises du secteur tertiaire, bailleurs publics. Elle leur offre alors des solutions et des services voire une prise en charge totale; cette prise en

charge des besoins (chauffage, entretien) s'effectue en visant les meilleures conditions économiques et environnementales. Cofely est répartie sur le territoire afin d'assurer un service de proximité.

Martine Bigeard, DRH et Philippe Isler, ingénieur d'étude, ont ainsi fait découvrir aux classes de seconde la diversité des sources d'énergie prises en compte par Cofely (vent, eau, géothermie [...]) et le variété des activités dérivées (thermique, thermodynamique, mécanique des fluides [...]). La société gère des réseaux importants (chaufferies, froid) ce qui nécessite des compétences théoriques et pratiques élevées.

Les élèves, en général, n'imaginent pas le vivier d'emplois intéressants offerts par de telles sociétés. Ces emplois sont dynamiques ; ils offrent des responsabilités et de l'autonomie. Ils offrent de la diversité et ils ne sont pas routiniers du tout. Les ressources humaines promeuvent la mobilité géographique entre les sociétés du groupe et les métiers.

Ils sont accessibles à tous niveaux. On trouve des techniciens de maintenance, des responsables de sites, par exemple des permanents dans de grands musées ou dans des grands centres hospitaliers, des conducteurs d'installations thermiques, des responsables d'équipe. Les diplômes requis vont du BTS, de la licence pro au master 2 ou au diplôme d'ingénieurs d'étude dont la fonction consiste à proposer des installations clef en main. Une douzaine d'écoles d'ingénieurs cibles a été sélectionnée au plan national. A l'image de l'École Centrale de Lyon qui a développé des liens privilégiés avec Cylergie, le Centre de Recherche de Cofely.

Mme Bigeard, DRH, a proposé ses services pour une autre intervention (thème de l'environnement et des déchets).

• La conférence sur les métiers de la santé

La conférence sur la santé était animée par le Docteur Francis Lorcin, médecin généraliste, autour de métiers différents : un médecin généraliste, une infirmière gérante d'hôpital, et un radiologue, technique et pratique. Ces professionnels ont ainsi permis aux élèves de dépasser leur vision parfois limitée du monde médical, en leur montrant que la médecine offre des perspectives intéressantes dans des domaines qui allient le soin, la technique, l'administratif et le juridique. Il existe de nombreux choix de carrière, même lorsque l'on n'est pas médecin, ni soignant.

• La conférence sur les métiers liés à la criminologie et à la police scientifique

L'intervention a eu lieu fin mai sur les métiers liés à la criminologie et à la police scientifique et technique, sous la direction du Lieutenant-Colonel Tissier, n°2 du groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle et ancien chef de Département à l'Institut de recherche criminelle de la Gendarmerie Nationale ; il était accompagné par Bernard Kasjan, commandant barisien de la brigade départementale et d'investigations judiciaires et Michel Gérard, gendarme technicien en investigations criminelles. Cette session a eu un très grand succès auprès des élèves et de la Direction du Lycée.

Elle a fait l'objet d'un long article « La réalité des experts : les lycéens de Poincaré ont convié la police scientifique et technique le temps d'une conférence ». (2 juin 2011 ed. Bar-le-Duc n°40233, p.MEU01) dans *L'Est Républicain*; c'était la 7ème session sur les métiers organisée par Jacques Moris. Le Lieutenant-Colonel Tissier souhaite revenir sur des sujets plus précis, à coordonner avec les professeurs dans le cadre de TP. Il procèdera à des applications pratiques qui ne manqueront pas de fasciner les élèves si l'on en juge d'après leur enthousiasme pour ce champ d'études peu exploré.

La réalité des experts L'Est Républicain

Les lycéens de Poincaré ont convié la police scientifique et technique le temps d'une conférence.

l'invitation du lieutenant-colonel en retraite Jacques Moris, membre de anciens élèves de Poincaré, les métiers de la recherche criminelle ont fait l'objet d'une conférence à la chapelle en présence d'une salle bondée, principalement des lycéens de 2^{ndes} générales et technologiques options Méthodes et pratiques scientifiques et Création et innovations technologiques. À la barre de cette renouvre

À la barre de cette rencontre passionnante qui visait, d'une part à promouvoir les métiers de la gendarmerie, d'autre part à ouvrir l'horizon professionnel des élèves, le lieutenant-colonel Jean-Paul Tissier, actuel numéro 2 du groupement de gendarmerie de Meurthe-et-Moselle et ancien chef de département de l'Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN), basé à Rosny-sous-Bait

A ses côtés et pour représenter la Meuse, le lieutenant Bernard Kasjan, commandant barisien de la Brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires (BDRIJ), et le gendarme Michel Gérard, technicien en investigations criminelles (TIC) depuis 1989.

Face à ces experts du crime venus présenter les différentes facettes de leur quotidien, les lycéens n'ont pas manqué de faire la relation avec les chimistes biologistes, informaticiens, statisticiens et autres mathématiciens qui inondent les séries télévisées américaines. Mais si le ton des laboratoires de la police technique et scientifique est bien retranscrit sur le petit écran, il subsiste des différences de taille dans la réalité, comme l'a confirmé l'expert Tissier.

Du sperme congelé pour accuser un coupable idéal

Quelques exemples : les scènes d'infraction ne durent pas cinquante minutes mais la plupart du temps vingt-quatre heures. Elles ne sont jamais aussi propres (pour le relevé d'indices et d'empreintes) car contaminées par les premiers intervenants, souvent les sapeurs-pompiers. Et les techniciens ne sont pas des enquêteurs. « La criminalistique doit aider les magistrats dans leur quête de la vérité. En France, nous travaillons à charge et à décharge », confie l'officier, qui insiste aussi sur le fait « qu'on ne peut s'arrêter à la seule preuve scientifique, la



■ Les métiers de la recherche criminelle passionnent toujours les jeunes.

Photo FR

reconstruction de l'événement étant essentielle. »

Démonstration avec une récente enquête qu'il a eue à diriger en région parisienne. Une jeune fille violée et assassinée dans son appartement. Du sperme est retrouvé, analysé, identifiant son propriétaire. Un coupable idéal. Mais les investigations ont finalement prouvé que l'auteur du crime était le concierge du bâtiment, qui possédait les clés de l'appartement de la victi-

me. Il récupérait ainsi les préservatifs usagés des compagnons de cette dernière, avec le liquide séminal qu'il congelait. Pour le déposer sur la scène de crime et ainsi accuser un homme trahi par son ADN... Des histoires comme celle-ci

Des histoires comme celle-ci ont passionné l'auditoire, ravi d'approcher un métier aux multiples rebondissements. « Chaque matin, on ne sait pas sur quoi on va tomber. C'est passionnant de travailler dans le domaine de l'humain », souligne à son tour le gendarme Gérard, « mordu » par l'expertise depuis toujours.

Des témoignages captivants dans le cadre de la dernière conférence du cycle scolaire de Poincaré. Avant, pour les élèves, d'entamer les dernières révisions en vue de l'obtention plus ou moins lointaine du Bac, passage obligé pour espérer un jour devenir de véritables experts en criminolo-

Nicolas GALMICHE

In memoriam Jean-Marie Schissler, Professeur des Universités, Membre de l'Association, Membre du Bureau



Jean-Marie Schissler nous a quittés brutalement le 5 avril laissant sa famille et ses amis dans une peine profonde. Il se savait atteint d'une maladie implacable qui lui promettait beaucoup de souffrances, mais c'est d'une rupture d'anévrisme qu'il est décédé.

Né en 1934 à Sarreguemines, il passa toute sa jeunesse à Bar-le-Duc et fit ses études secondaires en notre lycée.

En 1959, Jean-Marie épousa Monique, à Nancy. Il fut appelé sous les drapeaux et passa deux ans en Algérie, avec le grade de lieutenant. Leur fils Jean-Marc naquit en 1961 et ne connaîtra son

papa qu'à l'âge de 15 mois.

Sa sensibilité l'attirait vers les Beaux-arts, mais il prit la voie de la Faculté des Sciences qu'il ne quitta plus. Docteur-ès-sciences physiques, il enseigna la métallurgie physique à l'Ecole des Mines et dirigea une équipe de recherche.

Professeur des Universités, Jean-Marie a publié près de 160 articles scientifiques et donné plus de 200 communications et conférences dans divers pays comme la Chine, où il a séjourné à plusieurs reprises, les USA, l'Inde, le Brésil, les pays africains comme le Maroc et le Togo, ainsi que l'Europe et tout particulièrement l'Allemagne avec qui il a établi une collaboration

universitaire privilégiée. Jean-Marie s'est rapidement aperçu qu'en France, l'enseignement de la métallurgie disparaissait alors que le tissu industriel avait besoin de spécialistes de haut niveau. Il a donc créé la maîtrise de métallurgie, devenue depuis un des rares masters de cette spécialité en Europe, avec extension vers l'Allemagne et la Finlande.

L'importance technologique des aciers et des fontes, leur impact économique à une époque où la métallurgie tenait une grande place en Lorraine ont placé Jean-Marie et son équipe de chercheurs au centre des industries de ce secteur et leurs découvertes ont eu un impact important non seulement en France, mais en Allemagne, en Espagne, en Chine et aux USA. Le secteur de la fonderie lui en sera reconnaissant, en lui attribuant plusieurs récompenses. Il sera élu vice-président de l'Association Technique de la Fonderie, président de diverses commissions internationales de la fonderie, expert à Bruxelles dans la commission chargée de la normalisation du traitement thermique, rapporteur auprès de la CEE pour le secteur de la métallurgie, membre du comité éditorial du journal anglais dédié à la profession.

Très vite, Jean-Marie s'est rendu compte qu'il était nécessaire, pour financer ses travaux, de se soucier du devenir de ses découvertes et de partager ses connaissances. Il a été le premier au Laboratoire de Métallurgie et le seul pendant longtemps à comprendre que la CEE offrait à Bruxelles des opportunités de financement, ce qui lui a permis de financer les bourses de ses nombreux élèves.

C'est aussi, bien avant l'heure, qu'il s'est investi dans le rapprochement université-entreprise afin, d'une part, de faire bénéficier l'industrie des progrès de la recherche, et, d'autre part, de pouvoir rémunérer ses chercheurs. Il fallait cependant un cadre juridique permettant le transfert des connaissances et de la propriété intellectuelle vers les PME-PMI. Ce cadre fut trouvé grâce à la création des Centres Régionaux d'Innovation et de Transfert de Technologie (CRITT), proposée par M. Hubert Curien alors ministre. Jean-Marie fut l'un des premiers à fonder ce type de structure : le CRITT METALL 2T sur la thématique de la métallurgie et du traitement thermique. Il en assura la présidence, puis en est resté président d'honneur. Cette expérience Lorraine lui a permis de créer des structures de nature équivalentes au Togo et avec des universités d'Allemagne et d'Espagne.

Enseignant, chercheur, expert, inventeur, Jean-Marie aura été un précurseur dans ces différents domaines ainsi que dans l'espace européen de la recherche, un scientifique nancéen prestigieux et reconnu à l'étranger. Il était chevalier dans l'Ordre National du Mérite et Officier des Palmes Académiques. Jean-Marie était Associé-correspondant de l'Académie de Stanislas, membre du Conseil d'Administration de l'Académie Lorraine des Sciences et Rotarien.

Son départ a été l'occasion de témoignages sympathiques. Nous citerons les propos émus de Francis Lorcin, membre du bureau et condisciple de Jean-Marie :

« Nous fûmes très jeunes de très bons copains à Bar-le-Duc, puis à Saint-Mihiel; et ce, durant des années, puis virent les études supérieures (supérieures à quoi, en fait?) et tu te dirigeas vers la grande université. Nous nous perdîmes de vue, mais, de temps en temps, nous nous retrouvions au coin d'une rue ou à l'AG [Association générale des étudiants à Nancy]. Puis, grâce aux Anciens Elèves du Lycée Raymond-Poincaré, nous recollâmes les morceaux séparés par des années et ainsi, comme au 'bon vieux temps', nos rencontres furent fréquentes jusqu'à ce qu'un Mal, mal venu, de Toi se soit emparé, t'as rendu épuisé; et tu es disparu... ce n'est peut-être que de revue... » Francis Lorcin.



Les professeurs au Lycée de 1857 à 1945 par Jean-Luc Vanola

Introduction

Dans le fascicule de 2008 consacré au 150ème anniversaire du Lycée, l'accent avait été mis sur l'histoire du Lycée en liaison avec la construction de ses bâtiments, les manifestations importantes, les « grands » anciens élèves mais les professeurs étaient peu évoqués. La mémoire retient plus facilement le nom des proviseurs successifs que la masse des enseignants dont beaucoup ne firent qu'un bref passage dans notre établissement.

Le but de cet article est de prolonger le travail de mémoire de notre établissement, travail dont le fascicule du cent-cinquantenaire n'est qu'une étape. Ce court article ne reprend que la période de 1857 à 1945. Pourquoi s'arrêter à cette date? La fin de la seconde guerre mondiale et les « Trente Glorieuses » qui suivirent ont apporté des réformes profondes qui ont modifié l'esprit même du lycée et il me semble que la période de 1857 à 1945 présente une continuité digne d'intérêt. Le présent article est lui-même le premier fruit d'un travail que j'aimerais prolonger dans le futur pour éclairer l'image de notre établissement et qui donnera lieu à un autre article.

Le corps professoral de 1857 à 1945

C'est un corps restreint (pour toute la France, 7000 professeurs en 1890, 14000 en 1931 dont 2000 femmes).

Les professeurs sont souvent issus de la petite classe moyenne, attirée par la quasigratuité des études supérieures qui mènent à cette profession (les études au Lycée étaient payantes jusqu'en 1933). Ils bénéficient de la sécurité de l'emploi et n'ont pas à disposer d'un capital pour leur installation comme les professions libérales. Un schéma classique d'ascension sociale est celui d'un cultivateur dont le fils devient instituteur et le petit-fils professeur. Aux yeux de la petite bourgeoisie, le professeur de lycée est un personnage respectable et respecté avec lequel elle partage une culture classique.

Le niveau de recrutement des professeurs a évolué au cours de cette période. Aux débuts de la IIIème République, les professeurs de Lycée ont suivi des études supérieures peu poussées. Ils sont en général titulaires d'une licence qui ne correspondait alors qu'à une année d'études après le baccalauréat. L'agrégation est le seul concours de recrutement de l'enseignement secondaire mais les agrégés (issus en général de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm) enseignent à Paris, dans les classes préparatoires ou dans l'enseignement supérieur. Après 1870, l'Université engage une réforme. Des bourses de licence et d'agrégation sont créées pour les étudiants de lettres et de sciences. Elles sont un moyen d'accéder aux études supérieures pour les jeunes de milieu modeste. Le nombre de candidats à l'agrégation va en augmentant et au début des années 1930, les agrégés représentent les deux tiers des enseignants en lycée. La formation des professeurs est uniquement intellectuelle et dédaigne le volet pédagogique. C'est le reflet de la vision du métier d'enseignant reposant sur la complicité d'une culture supposée commune entre professeurs et élèves issus de milieux favorisés.

Les femmes professeurs en Lycée

Après 1870 est créé pour les filles un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire, diplôme qui donne accès au professorat des collèges et aux postes de chargées de cours dans

les lycées. En 1882 est fondée une Ecole normale supérieure féminine à Sèvres (où la scolarité est gratuite). Elle prépare aux nouvelles agrégations féminines de lettres et de sciences. D'autres jeunes filles tentent une voie universitaire. Profitant de lacunes dans les règlements de concours, elles se présentent aux agrégations masculines. En 1905, une candidate est ainsi reçue à l'agrégation de philosophie. Leur présence dans ces concours ne cesse d'augmenter et, en 1924, les agrégations masculines deviennent mixtes entraînant la disparition des agrégations féminines.

Peu nombreuses jusqu'en 1914, les enseignantes du second degré sont des pionnières dans une société où l'émancipation féminine choque. Après leurs études, elles sont souvent nommées loin de leurs proches et sont soumises à la « surveillance » de la bourgeoisie qui leur confie ses enfants. Confrontées à la solitude, ces femmes, jusqu'à la première guerre mondiale, demeurent souvent célibataires. La Grande Guerre va être un facteur d'évolution de la condition de la femme qui doit remplacer l'homme mobilisé. Après-guerre, les femmes professeurs voient leur statut évoluer : égalité des salaires, allègement de leur emploi du temps. Leur nombre croît parallèlement à l'augmentation des effectifs pour atteindre 2000 en 1931.

Les professeurs du Lycée de Bar-le-Duc

Nous pouvons avoir une connaissance très précise des professeurs du Lycée de Bar-le-Duc à travers les fascicules édités chaque année pour la distribution solennelle des prix. Ces fascicules reprennent la liste exhaustive du personnel du Lycée et en particulier du corps professoral. Le fascicule de 1873 fait apparaître la distinction entre enseignement, enseignement primaire et enseignement secondaire spécial ainsi qu'une liste de maîtres répétiteurs. Dans les autres fascicules consultés, figure une liste du personnel enseignant ainsi présentée : y apparaissent tout d'abord les noms des professeurs enseignant les mathématiques, sciences physiques et naturelles, philosophie, histoire et géographie, puis le nom d'un professeur par niveau, de la Première à la Huitième (voire pour les années préparatoires de 9^{ème} et 10^{ème} et pour la classe enfantine). Cette liste s'achève par le nom des des professeurs de matières à horaire faible telles que dessin d'imitation, dessin graphique, chant choral, gymnastique, préparation militaire. Dans cette liste, on précise s'il s'agit d'un professeur délégué ou honoraire mais il n'est pas fait état du grade du professeur. Cette liste est complétée par une liste des professeurs adjoints et répétiteurs jusque dans les années 1940.

Les femmes sont peu nombreuses parmi les professeurs du lycée de Bar-le-Duc. Les professeurs sont exclusivement des hommes en 1873. En 1915, on relève une enseignante en sciences physiques et naturelles et quatre enseignantes en « petites » classes (classe enfantine, première et deuxième année préparatoire, huitième). Elles sont souvent cantonnées à ces classes jusqu'à la seconde guerre mondiale. En 1941, on relève 14 femmes professeurs sur 24 enseignants (à cause de la mobilisation) pour revenir à 9 femmes professeurs sur 30 enseignants en 1942.

Les décorations attribuées aux professeurs

Pour toutes les personnes citées dans les différentes fonctions au Lycée, des abréviations font apparaître toutes les décorations dont elles sont titulaires : Légion d'honneur, officier d'Académie, officier d'Instruction et croix de guerre après la première guerre mondiale.

Les décorations spécifiques à l'enseignement sont les palmes académiques. Elles furent instituées par le décret du 17 mars 1808 portant organisation de l'Université impériale. Le

paragraphe 2 du titre IV (« Des titres attachés aux fonctions ») prévoyait trois titres honorifiques :

- <u>les titulaires de l'Université</u> : titre accordé de droit au grand-maître, au chancelier, au trésorier et aux conseillers à vie,
- les officiers de l'Université: titre accordé de droit aux conseillers ordinaires, aux inspecteurs de l'Université, aux recteurs et inspecteurs d'académie, et aux professeurs de facultés. Il pouvait aussi être accordé aux proviseurs, censeurs et professeurs des deux premières classes des lycées « les plus recommandables par leurs talents et services »,
- les officiers des académies : titre accordé de droit aux proviseurs, censeurs, professeurs des deux premières classes des lycées et principaux des collèges. Il pouvait être accordé également à des régents de collèges, chefs d'institutions et aux autres professeurs des lycées en raison de « services éminents ».

En 1837, les officiers des académies prirent le titre d'officier d'académie.

Le titre d'officier de l'Instruction publique remplaça celui d'officier de l'Université. Il ne pouvait être obtenu qu'après cinq années passées dans le grade précédent, celui d'officier d'académie. Celui de titulaire de l'université n'était plus attribué. Ces distinctions étaient alors conférées par le ministre de l'Instruction publique sur la proposition des recteurs après avis des conseils académiques.

Par le décret du 7 avril 1866, pris à l'initiative du ministre Victor Duruy, les signes distinctifs des officiers de l'Instruction publique et des officiers d'académie devinrent une décoration, sous forme d'un insigne métallique avec un ruban de moire violette : les officiers d'académie portaient des palmes en argent, et les officiers de l'Instruction publique des palmes en or.

La même année, par le décret du 27 décembre 1866, l'attribution des palmes fut étendue aux personnes dont les travaux étaient utiles à l'instruction publique (savants, écrivains...).

Dans le fascicule de 1915, on compte 32 professeurs dont 10 sont officiers de l'Instruction publique et 9 sont officiers d'académie.

Dans le fascicule de 1934, on compte 28 professeurs dont 6 sont officiers de l'Instruction publique et 1 est officier d'académie.

Dans le fascicule de 1937, on compte 28 professeurs dont 5 sont officiers de l'Instruction publique et 4 sont officiers d'académie.

La proportion importante de professeurs titulaires de décoration prouve une forme de reconnaissance de l'institution envers ses serviteurs en particulier dans les Lycées qui représentent alors l'élite des établissements scolaires avant l'Université.

Quelques « figures » du Lycée

Des enseignants feront pratiquement toute leur carrière au Lycée de Bar-le-Duc alors que, pour beaucoup d'autres, il ne s'agira que d'une étape de début de carrière. Louis Bertrand en donne un aperçu dans son livre *Une Destinée – La Nouvelle éducation sentimentale* :

Les professeurs font également l'objet de descriptions pour leurs tenues, leur attitude en cours, leurs manies. Ainsi, le vieux Riquet « était un bourgeois honorable, et comme on disait, « bien posé, » possédant à la Ville haute (qu'il appelait doctement « l'Acropole ») une fort curieuse maison bâtie sur les anciens remparts et d'où l'on dominait tout le reste de la ville et les coteaux avoisinants. [...] Je le voyais taillant ses rosiers, émondant ses vignes. Car il était aussi vigneron et pressait lui-même son vin, un vin fameux, dont il était fier et dont il ne parlait qu'avec des mines gourmandes... ».

Monsieur Brun « était très jeune, en effet : vingt-trois ou vingt-quatre ans au plus, et, s'il n'arrivait pas précisément de Paris, il était mis à la dernière mode de ce temps-là : pantalon à

bande et à pied d'éléphant, lavallière à pois, faux col très évasé, dont les pointes lui montaient jusqu'aux oreilles, coiffure à la chien, enfin - suprême élégance, - un pardessus à col de fourrure. Ce muscadin nous éblouit. Comme tenue, comme ton, comme allure, il nous changeait tellement du vieux Riquet !... ». « Il avait, dans sa personne et dans ses manières, quelque chose de dégagé, de libre et d'un peu frondeur qui nous le faisait chérir et qui le rapprochait de nous. Surtout, il était jeune. »

Pierre Gaxotte apporte également son témoignage dans Mon village et moi :

Les classes n'étaient pas encombrées : quinze, vingt auditeurs, vingt-cinq, trente quand on réunissait plusieurs sections. Les professeurs connaissaient leurs élèves, s'attachaient à eux, les suivaient dans leurs études et leur indépendance d'esprit était admirable. La plupart faisaient leurs cours en jaquette et je fus bien étonné quand le professeur de sixième appela ses galopins d'auditeurs : « Messieurs. » Sa tête hérissée de poils et de cheveux ressemblait à cet accessoire domestique qui sert à enlever les toiles d'araignées. Il passait pour riche et avare, parce qu'un externe l'avait vu un jour lire une feuille d'agence financière affichée à la porte d'une banque.

[...]

Nos professeurs étaient des hommes dignes, tranquilles et patients. L'un d'eux cependant était sujet à de brusques accès de fureur, dont il avait honte. Aussi, en montant en chaire, posait-il devant lui un vaste papier sur lequel il avait recopié en lettres énormes une maxime de Sénèque ou de quelque autre stoïcien, flétrissant la colère comme indigne et avilissante. Lorsqu'une explication latine marchait de travers, que les faux sens et les impropriétés s'accumulaient, il devenait rouge, ses yeux lançaient des éclairs, sa barbe, fort soignée, semblait se hérisser sous un vent de tempête, sa bouche s'ouvrait pour proférer des malédictions... Le papier attirait ses regards, il restait la bouche ouverte, il se contenait, il s'apaisait; la classe, pétrifiée par l'attente de l'orage menaçant, recommençait à respirer et les choses reprenaient leur cours.

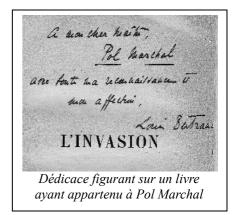
Citons **Louis** et **Pol Marchal** dont la carrière se déroula au Lycée.

Louis Marchal apparaît comme professeur de Quatrième au lycée en 1873 et professeur honoraire de Quatrième au lycée en 1915.

Pol Marchal est ancien élève du Lycée. Il obtient le premier prix (prix d'honneur) de rhétorique – discours latin au Concours Général en 1867 et le Prix d'Honneur du Lycée en rhétorique en 1867 et en philosophie en 1868. Il est cité comme professeur pour des élèves ayant obtenu des distinctions au Concours Général en 1881, 1885, 1886, 1888 et 1901. Il aura pour élève Louis Bertrand qui lui rend hommage :

Une personnalité émerge plus particulièrement. Il s'agit de Pol Marchal, lui-même ancien élève du Lycée. « Il avait, en 1867, remporté le prix d'honneur de rhétorique, prix de discours latin, au Concours général. Ainsi, une année, il avait été le premier rhétoricien de France. Sa photographie ornait les murs du parloir, à côté d'une inscription en lettres d'or, qui commémorait ce triomphe : « Prix de l'Empereur ! » Quel éblouissement pour moi, quand je contemplais ce trophée Et nous savions que ce lauréat littéraire était aussi un scientifique des plus brillants. Il avait été reçu dans un bon rang à Polytechnique. Mais, mécontent de ne pas figurer dans les tout premiers, il s'était rejeté sur les lettres. Reçu finalement à Normale, il en était sorti avec le titre d'agrégé de grammaire. Sa mémoire passait pour prodigieuse. »

Fils de professeur, il est revenu dans son Lycée de province. Ses titres universitaires auraient dû lui assurer une position de notable dans sa ville natale. Mais comme il passe pour clérical, la franc-maçonnerie de Bar-le-Duc le cantonne à ses fonctions de professeur.



Le Prix Louis Marchal est attesté par le fascicule de 1915 puis le Prix Marchal est « offert en mémoire de Louis et Pol Marchal, professeurs honoraires du Lycée, à l'élève de Quatrième A qui a obtenu le prix d'Excellence. »

Des enseignants connaîtront souvent un an de « purgatoire » à Bar-le-Duc. Parmi eux :

Gustave Hinstin (1834-1894): ancien élève de l'ENS (Ecole Normale Supérieure d'Ulm), puis de l'Ecole d'Athènes, il obtient l'agrégation de lettres en 1858. Il enseigne au Lycée de Bar-le-Duc de 1859 à 1861. En 1861, il prononce le discours de distribution des prix au Lycée. Il fut ultérieurement un professeur de rhétorique marquant pour Isidore Ducasse (Comte de Lautréamont, et futur poète) à Pau.

Paul Landormy (1869-1943) : ancien élève de l'ENS, il obtient l'agrégation de philosophie en 1892. Il enseigne au Lycée de Bar-le-Duc. En 1899, il prononce le discours de distribution des prix au Lycée. Il fut condisciple du philosophe Alain au Lycée Michelet et à l'ENS ; il sera reconnu comme musicologue et critique musical. Madame Landormy apporte un témoignage intéressant sur leur séjour à Bar-le-Duc :

[...] C'était le temps où se créaient partout des Universités populaires. Et Bar-le-Duc eut la sienne ou plutôt sa "Société populaire". Nous trouvions "Université" pompeux et prétentieux. Mon mari et plusieurs de ces collègues s'employèrent avec ardeur à cette création. Ils voulaient faire un lieu de réunion agréable où les adhérents seraient heureux de se retrouver, où, tout en les instruisant, on les divertirait. L'entreprise réussit parfaitement. La Mairie avait donné une très grande salle dans une école. Cette salle fut tout de suite remplie, les soirs de conférences ou de représentations. Le public était composé d'ouvriers de brasserie, de métallurgistes, de cheminots, de vignerons, d'employés de toutes sortes et de leurs familles. Un vaste local fut également donné pour y installer une bibliothèque, des salles de cours, une salle de réunion et de dégustation (bière, thé, café). Toutes ces salles étaient éclairées, gaies, accueillantes [...]

Paul Collart (1878-1946) : il obtient l'agrégation de grammaire en 1903 et enseigne alors au Lycée de Bar-le-Duc. Il est spécialiste de papyrologie et membre de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres à partir de 1942.

Lucien Febvre (1878-1956): ancien élève de l'ENS, il obtient l'agrégation d'histoire en 1902. Il enseigne un an au Lycée de Bar-le-Duc en 1902-1903. Historien reconnu, il est professeur d'université, professeur au Collège de France et membre de l'Académie des sciences morales et politiques à partir de 1949. Il publie de nombreux ouvrages et fonde avec Marc Bloch les *Annales d'histoire économique et sociale*.



Henri Wallon (1879-1962) : ancien élève de l'ENS, il obtient l'agrégation de philosophie en 1902. Il enseigne un an au Lycée de Bar-le-Duc avant de s'orienter vers des études de médecine et de psychologie de l'enfant. Il est connu pour le projet de réforme de l'enseignement Langevin-Wallon. En 1903, il prononce le discours de distribution des prix au Lycée.

Pierre Denis (1883-1951): ancien élève de l'ENS, il obtient l'agrégation d'histoire et de géographie. Il enseigne au Lycée de Bar-le-Duc en 1910. Il est géographe et financier, dirigeant de la France libre sous le nom de Pierre Rauzan. Son élève, Pierre Gaxotte, nous livre ses souvenirs: « Les élèves ne demandent qu'à admirer leurs professeurs et à jurer par eux. Certaine année, notre grand homme fut Pierre Denis, fils d'Ernest qui, enseignant à la Sorbonne, inventa, ou presque, la Tchéco-Slovaquie. Pierre Denis était surtout géographe. Une bourse lui avait permis de faire le tour du monde. Ses leçons de géographie, mêlées de souvenirs personnels, nous mettaient dans le ravissement. »



René Gateaux (1889-1914) : ancien élève de l'ENS, il obtient l'agrégation de mathématiques en 1910. Il enseigne un an au Lycée de Bar-le-Duc et prépare en parallèle une thèse sur des thèmes d'analyse fonctionnelle. Il est fauché au combat dès le début de la première guerre mondiale.

René Maublanc (1891-1960): ancien élève de l'ENS, il obtient l'agrégation de philosophie. Il enseigne au Lycée de Bar-le-Duc juste avant la première guerre mondiale. Il est l'auteur de nombreux haïkaï. Humaniste engagé, il sera proche d'Henri Wallon pendant la seconde guerre mondiale.

Charles Fert (1911-...): ancien élève de l'Ecole normale supérieure de l'enseignement technique, il obtient l'agrégation de physique en 1935. Il enseigne peu après au Lycée de Barle-Duc. Sa carrière universitaire de physicien se déroule essentiellement à Toulouse. Il est le père d'Albert Fert, prix Nobel de physique en 2007.

L'historien de renommée internationale **Fernand Braudel** (1902-1985) est natif d'un petit village de la Meuse, Luméville-en-Ornois. Il ne sera jamais professeur au lycée mais son rêve de jeunesse est de faire une carrière de professeur à Bar-le-Duc : « Si l'Université avait été gentille à mon endroit, j'aurais été nommé en 1923 au lycée de Bar-le-Duc, j'y aurais fait toute ma carrière ». Son mémoire d'études supérieures est consacré à Bar-le-Duc pendant les débuts de la Révolution : *Les trois premières années de la Révolution à Bar-le-Duc* (D.E.S., 1922). Il est publié en feuilleton dans *Le Réveil de la Meuse* en 1922-1923.

Le discours de la distribution de prix

La distribution de prix est un grand moment pour clore l'année scolaire. Elle donne lieu à un rituel bien établi qu'évoque Pierre Gaxotte :

... On élevait, dans la cour, devant la chapelle, une tente magnifique pourvue d'une estrade, de plantes vertes et d'un tapis rouge qui menait à la gloire. Comme on dit, la musique du 94^{éme} R. I. prêtait son concours et les autorités apparaissaient dans un déchaînement de cuivres. Messieurs les Professeurs portaient la robe, le rabat, la toque et l'épitoge qui était jaune ou rouge, barrée d'hermine. M. le Proviseur avait une très belle ceinture violette et le Président était, au moins, en habit, parfois en grand uniforme, selon sa spécialité. ...Ceux qui n'ont pas été se faire embrasser à douze ans par un vieux Sénateur au son d'une marche militaire, ne connaîtront jamais la griserie de la gloire...

Un temps fort de cette cérémonie est le discours prononcé par un professeur de l'établissement. Le professeur choisi est aussi bien issu des matières littéraires que scientifiques. Son discours fait largement appel à l'art de la rhétorique qui était enseigné dans

les cours de français ; le discours devait donc être un vrai modèle pour les Lycéens qui l'écoutaient : il convenait de disserter autour de sa matière avec des références montrant l'étendue de son savoir et de promulguer des conseils. Pierre Gaxotte écrit :

Je n'ai gardé le souvenir que de deux d'entre eux : l'un d'un professeur d'histoire, ancien élève de l'École d'Athènes, qui nous fit rêver en décrivant les fouilles de Délos, l'autre, de son successeur, Pierre Denis, mort en 1958 [ndlr: en fait, il est mort en 1951], après avoir enseigné dans les universités brésiliennes et joué un grand rôle à Londres durant la guerre. Il venait de faire le tour du monde : il parla de la jeunesse américaine, cita beaucoup Mark Twain et n'eut pas de succès auprès des parents. Nous l'admirions : nous lui fîmes un triomphe de cris, de bravos et de trépignements comme si nous étions deux mille.

Il est difficile de faire un choix parmi tous les discours. Le discours prononcé par M. Martenot, Professeur de Mathématiques, le 12 juillet 1922 me semble un bon exemple de cet exercice, mais suis-je impartial? En plusieurs endroits, il est toujours d'actualité. Il met en relief les différences et complémentarités entre enseignement littéraire et enseignement scientifique. Voici la transcription de l'exorde et de la péroraison de ce texte de plus de six pages.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Lorsqu'il y a deux mois, Monsieur le Recteur me fit le dangereux honneur de me confier le discours d'usage, le choix d'un sujet me laissa fort perplexe. Non qu'il ne reste quelques épis à glaner dans la moisson à glaner dans la moisson des idées : les théories nouvelles du mouvement et de la relativité, dont parlent tant de gens et que si peu entrevoient, semblaient offrir à un professeur de mathématiques une carrière toute ouverte. Mais justement parce que scientifique, je compris que je ne les comprenais pas et je me tus. Assuré de votre indulgence pour la présentation littéraire de mon plaidoyer, j'essaierai de montrer la valeur de l'éducation mathématique. Dans l'enseignement depuis un an seulement, je ne m'appuierai pas sur mon expérience de professeur : c'est dans mes observations d'élève d'hier que je puiserai mes arguments.

Il y a quelques dix ans, mes camarades et moi, plongés orgueilleusement dans une traduction de Virgile ou de Platon, nous dédaignions l'étude des mathématiques, soit par nonchalance aristocratique, soit par mépris intellectuel. Comment ne pas regarder avec une pitié hautaine des gens qui ont besoin pour raisonner de griffonner des figures sur un tableau et de demander des résultats à une machine : le calcul ? Ensemble de constructions sans grâce, de froides mesures, les mathématiques laissent endormir l'imagination et la sensibilité. Aujourd'hui, dans l'odieuse conception d'une vie ultra-pratique, tout le monde les étudie : elles sont l'outil nécessaire à toutes les sciences, à toutes les industries ; elles permettent de gagner de l'argent. Cet engouement subit prouve la même ignorance des mathématiques que le dédain d'autrefois, et il est plus néfaste pour leur réputation, car il les défend avec des arguments faux et avilissants. [...]

Mes chers amis, s'il en est parmi vous, comme je l'espère, qui ont l'intention de poursuivre leurs études mathématiques, n'abandonnez pas pour cela les lettres. N'écoutez pas les détracteurs du latin et du grec, et surtout ne croyez pas qu'il y ait des cerveaux littéraires et des cerveaux scientifiques; il y a des cerveaux intelligents qui réussissent dans toutes les branches, s'ils en ont la volonté. Certes, si je n'avais comme exemple que Chateaubriand se croyant un analyste érudit, parce qu'il a accompli le tour de force d'apprendre par cœur la première page de sa table de logarithmes, mon affirmation serait sujette à caution. Mais de grands écrivains, de grands artistes, de grands philosophes ont été de grands mathématiciens : Descartes, Pascal, Léonard de Vinci, d'Alembert, Leibnitz, Henri Poincaré parmi les plus célèbres. Et même lorsque vous ferez des mathématiques supérieures, continuez à entretenir votre culture littéraire. Les mathématiques ne peuvent que gagner au contact de la littérature, et celle-ci se rajeunit quand elle emprunte au merveilleux domaine scientifique, comme l'ont

fait Lucrèce, André Chénier, Sully-Prudhomme.

Ne craignez pas non plus que le fait de commencer plus tard les mathématiques diminue vos connaissances. Le but de l'enseignement secondaire n'est pas de vous donner un langage scientifique ou littéraire bien déterminé : il doit vous rendre aptes à entreprendre par la suite, avec facilité et rapidité, telle étude spéciale que cous choisirez. Guidé par cette préoccupation, l'enseignement est déjà dans les classes élémentaires de nos lycées tout différent de celui des écoles primaires, que des enfants moins favorisés que vous doivent quitter à douze ou treize ans avec un minimum de connaissances pour leur vie d'homme. Malheureusement cet idéal est gâté dans les grandes classes par la complication des programmes. Bien que simplifiés ils sont encore trop touffus, et par suite excluent l'abondance des exercices, et enlèvent trop à l'originalité pour le confier à la mémoire. Quoi qu'il en soit, la vieille culture littéraire jointe à une éducation scientifique solide nécessitée par la vie moderne, si elles ne font de vous tous des savants, du moins développeront en vous les qualités de droiture et de générosité, apanage de toutes les générations françaises. Vous vous consolerez de ne pas connaître la gloire en vous rappelant ce vers qu'un poète bourguignon contemporain a fait graver au frontispice de sa maison natale : *Il est beau d'être grand, être bon est meilleur*.

Conclusion

Dans nos parcours d'anciens lycéens, nous avons souvent été marqués par des professeurs qui nous ont apporté plus que leur savoir. Dans des rencontres avec des camarades de lycée, l'évocation de ces maîtres fait partie des « incontournables » sujets de conversation. Dans de nombreux cas, ils ont même infléchi nos études universitaires et, par là même, notre carrière professionnelle.

L'évolution actuelle du système éducatif et la massification de l'enseignement modifie complètement la place du lycée dans la formation. Elle a tendance à reléguer le professeur à un rôle plus anonyme en lycée. L'enseignant a de plus en plus de mal à trouver des repères au milieu des réformes successives et de la parcellisation de ses tâches. L'observation de cette profession dans le passé peut être un élément pour prendre du recul par rapport à ces changements, observation qu'il conviendrait évidemment de prolonger et d'affiner.

Sources:

COMPAGNON, Béatrice, THEVENIN, Anne, *Histoire des instituteurs et des professeurs*, Collection « Terre d'histoire », Perrin, 2001.

BERTRAND, Louis, Une Destinée - La Nouvelle éducation sentimentale, Librairie Plon, 1928.

GAXOTTE, Pierre, Mon village et moi, Flammarion Editeur, 1969.

VANOLA, Jean-Luc, « Regards sur le Lycée à la fin du XIX ème siècle » in *Regards autour du Lycée Raymond-Poincaré*, Association des Anciens Elèves, 2008.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée National de Bar-le-Duc, 1873.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée de Bar-le-Duc, 1915.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée de Bar-le-Duc, 1922.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée de Bar-le-Duc, 1925.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée de Bar-le-Duc, 1934.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc, 1936.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc, 1937.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc, 1936.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc, 1941.

Distribution Solennelle des Prix, Lycée Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc, 1942.

Discours de la Distribution Solennelle des Prix (1898,1899, 1900, 1901, 1902, 1903, 1904, 1908, 1910).

Archives Nationales de Paris, fiche de recherche n°47.

Liste des adhérents pour l'année 2011

(mise à jour en Juillet 2011 par Jean-Luc Vanola)

AIMOND Pierre (52-54) 13, Avenue Foch 54136 BOUXIERES-AUX-DAMES ANTOINE Robert « Villa Saint-Antoine » 2, Rue Saint-Antoine 88200 REMIREMONT AUBOIN Jacques 38 ter, Avenue du Belloy 78110 LE VESINET

BABINET Marion 6, Rue de Saint-Mihiel 55000 BAR-LE-DUC

BARBEDETTE Alain (55-64) 3, Rue de la Mairie 64420 ARTIGUELOUTAN

BELKASSA Salem (03-05) Cité Saint-Joseph 55170 COUSANCES-LES-FORGES

BENEL Arlette (43-45) 2, Rue de la Chalaide 55500 STAINVILLE

BERNARD Michel (74-77) 56, Rue Eric de Martinprey 95000 PONTOISE

BERNARD-BEAUZEE Cécile (42-50) 1, Rue de Bar 55000 BUSSY-LA-COTE

BOITEUX Guy (44-55) 21, Chemin de Vignerauval 55000 GUERPONT

BOLLAERT Claire Impasse Lafayette 55 000 BAR-LE-DUC

BOLLAERT Martin 17, Rue Saint-Vincent 57 100 VAUX

BOLLAERT-BRICHARD Jeanne (40-53) 36, Rue du Docteur-Nève 55000 BAR-LE-DUC

BONNET-BRISSE Véronique (69-76) 44, Rue de Verneuil 75007 PARIS

BOURGOIN Alain (52-64) 29, Rue Jules-Ferry 91410 DOURDAN

BRICHARD Jean-Louis 19, Rue de Renauveau 54850 MEREVILLE

BRICHARD Jean-Michel (49-63) 25, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC

BRISSART Pierre 26, Rue de l'Arquebuse 52100 SAINT-DIZIER

BRUCHON-MOINGEON Hélène (41-52) 19, Allée de la Puisaye 89000 AUXERRE

BRUNOLD Maurice (32-38) 8, Rue Haute 55000 BUSSY-LA-COTE

CAMUS Guy (41-44) 20, Rue Dom-Ceillier 55000 BAR-LE-DUC

CAVALCA-TRILLAT Annie (49-56) 12, Avenue Félix Faure 69007 LYON

CHABAUX-VOTHIER Annie 27, Rue Charles-Pêtre 57000 METZ

CHABOREL André (46-53) 13. Rue Robert-Rousselle 55000 BAR-LE-DUC

CHALLET-MANGIN Nathalie (76-79) 17 Rue Vauban 67 000 STRASBOURG

CHAPOT-LEBEGUE Arlette (49-56) 29 Rue des Dames 55000 MUSSEY-VAL-D'ORNAIN

COLLOT-PARROT Mylène (75-77) 10, Rue du Docteur Nève 55000 BAR-LE-DUC

CUNAT Frédérique (85-88) 54, Grand-Rue 54200 JAILLON

CUNAT Jacqueline (45-57) 54, Grand-Rue 54200 JAILLON

DAMERY Gérard (53-58) 28, Allée des Tilleuls 91450 SOISY-SUR-SEINE

DAUTRIAT Eric (65-72) 52, Rue Caulaincourt 75018 PARIS

DAUTRIAT-BOULONNE Michèle (43-46) 45 ter Bd R.-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC

DEMANGEL-HORNUST Jeannine (55-58) 27, Av. de la Vaux-Mourot 55000 FAINS-VEEL

DEMOURY Bruno 5, Rue Georges Boussinesq 51100 REIMS

DEMOURY Marc Bât C 11, Rue Charbonnel 75013 PARIS

EBERLIN Sahra (06-09) 23, Grande Rue 51330 CONTAULT

EMERY-HENRION Nicole (53-56) 55, Allée Jean-de-la-Bruyère 51530 DIZY

FONROQUES Jackie (45-51) 20, Rue du Général-de-Gaulle 55500 LONGEAUX

FOURCHARD Jacques (45-50) 1, Rue Guynemer 55000 BEHONNE

FRIANT-BENTZ Roberte (40-54) 3, Rue du Charmois 88110 RAON-L'ETAPE

GAYET Stéphane (64-73) 10, Rue du Maréchal Joffre 67800 HOENHEIM

GENET-RICHEZ Marie-Claude (51-62) 273, Avenue de la Libération 54000 NANCY

GEORGET-LEGLAYE Bernadette (49-57) 14, Rue des Polkas 55000 BAR-LE-DUC

GERMAIN-LORCIN Sabine (44-58) 2, Square Poussin Résidence Trocadéro 78150 LECHESNAY

GODFROID Jean (58-63) 131, Boulevard Raspail 75006 PARIS

GORDIENNE Jean (41-47) 24, Rue du Long-Tom 71200 LE CREUSOT

GOUDOT-OUDIN Michèle (59-63) 9, Rue de la Piscine 55000 BAR-LE-DUC

GOUJON-LAGET Jacqueline (43-53) 6, Impasse des Eyrieux 30200 BAGNOLS-SUR-CEZE

GRANDPIERRE-COTEL Régine 60, Rue Laurenceau-Bompard 55000 GUERPONT

GREDT Danielle 20, Rue Dom-Ceillier 55000 BAR-LE-DUC

HUBERT Huguette (55-57) 66E, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC

JACQUIN Hugues (52-59) 55800 LAHEYCOURT

JEAN Claude Chalaide du Moulin 55170 ANCERVILLE

JUTEAU Colette 44, Rue de Romainville 93260 LES-LILAS

KROUCH Robert (37-40) 130 Creek Drive S.E. Port Charlotte Florida 33952-9113 U.S.A.

LABARTHE Daniel (61-68) 12, Rue des Ducs de Bar 55000 BAR-LE-DUC

LAURENT-CASILE Annette (41-44) 3, Impasse du Moulin-du-Cygne 55000 BAR-LE-DUC

LAURENT Jacques 7, Cours Léopold 54000 NANCY

LEROY Jean-Louis (44-67) Chalet Les Pervenches 18, Rue J.-Coltat 54120 BERTRICHAMPS

L'HOSTE Michèle, Chemin des Ancels 84120 MIRABEAU

LORCIN Francis 27, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC

MAIZIERES Francis (68-75) chez MAIZIERES Germain 56, Route de Bar 55000 BRILLON-EN-BARROIS

MANGE Elisabeth (51-65) 2, Les Jardins du Golf 33210 SAINT-PIERRE-DE-MONS

MANGE Philippe 34, Rue de l'Ourcq 75019 PARIS

MANGIN Jean-Pierre 23, Rue du Pâquis 55000 BAR-LE-DUC

MANGIN Mélanie (95-96) 15, Rue Ganneron 75010 PARIS

MANGIN-MARCHETTI Marie-Paule 65 bis, Rue André-Theuriet 55000 BAR-LE-DUC

MARIOTTE Pierre 12 ter, Rue Edgar-Revle 57070 METZ

MARTINY-WEITIG Marion (75-79) 24, Rue de la Justice 57865 AMANVILLERS

MICHAUT Daniel 4, Chemin de la Rouge-Terre 55130 GONDRECOURT-LE-CHATEAU

MOES André (49-56) 12, Rue de Tronville 55500 VELAINES

MORILLOT Paul-Eric (63-70) 33, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC

MORILLOT Juliette (70-77) 7, Rue du Lavoir 78117 CHATEAUFORT

MORIS Jacques 5, Rue Heynen 92270 BOIS-COLOMBES

NANTY Isabelle Rue des Dames 55000 MUSSEY

NAPPEY-ZORN Geneviève (48-54) 38, Chemin des Vignes 01630 SAINT-GENIS-POUILLY

PETER-FIZAINE Françoise (47-58) 2, Rue de l'Amitié 14610 EPRON

PIBAROT Claude (52-55) 56. Voie-Sacrée 55000 NAIVES-ROSIERES

PIGNY Jacqueline 322, Boulevard Massenet 73000 CHAMBERY

PINGARD-NARRAT Sylvie (62-69) 16, Rue du 11 Novembre 1918 Escalier D1 94350 VILLIERS-SUR-MARNE

POUILLE Lucien (43-46) 83, Voie des Fusillés 55000 BAR-LE-DUC

RUFF-MUNCK Annette (39-41) 3, Rue d'Arras 67000 STRASBOURG RUFLIN-THIRIET Suzanne (42-45) 86350 SAINT-SECONDIN

SANCHEZ-HERMAN Evelyne (51-59) 27, Rue des Dames 55000 MUSSEY SAUNIER-GOBIN Annette 18, Rue des Orchidées 75013 PARIS SCHISSLER Jean-Marie Chemin des Vignottes 54690 LAY-SAINT-CHRISTOPHE SCHMIDT Jean (46-56) 11ter, Bd de la Magnaneraie 30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON SCHWARZBROD Jean-Louis 20, Avenus Félix-Viallet 38000 GRENOBLE

TARIGHT Azedi (57-58) 14, Rue Bertin Poirée 75001 PARIS

VANOLA Jean-Luc (73-76) 20, Rue du Moulin 55000 FAINS-VEEL VARIN Michel, Rue des Ducs 55000 BAR-LE-DUC VARNIER Jacques (31-44) 9, Rue du Général de Gaulle 55000 BAR-LE-DUC

Table des matières

Bureau de l'Association des Anciens Elèves
Descriptif de l'Association des Anciens Elèves
Le mot du Président Paul-Eric Morillot
Le Prix du Lycéep.
Compte-rendu de l'AG du 10 octobre 2010p.
In memoriam Jean-Marie Schisslerp.
Campagne d'information sur les métiersp.
Les professeurs au Lycée de 1857 à 1945 par Jean-Luc Vanolap.
Liste des adhérents pour l'année 2011p.

